



IPEC



Organisation
internationale
du Travail

Programme international pour l'abolition du travail des enfants du BIT

Stratégies et priorités de l'IPEC pour lutter contre le travail des enfants et ses besoins de ressources

Déclaration de mission

Un monde sans travail des enfants et l'intensification des actions contre ses pires formes.

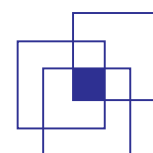
Cadre institutionnel des actions

Pour donner aux mandants de l'OIT les connaissances, l'expertise et les capacités nécessaires à l'élimination du travail des enfants, la stratégie de l'OIT se fonde sur l'application effective de la Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973, et de la Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, y compris le suivi des commentaires et les conclusions des organes de contrôle de l'OIT, ainsi que sur les instruments constitutionnels de l'OIT, dont les Déclarations de 1998 et 2008 et la Résolution sur les droits fondamentaux au travail de la Conférence internationale du Travail de 2012. De manière plus précise, la stratégie représente notre réponse au Plan d'action mondial de l'OIT, qui intègre la Feuille de route de La Haye de 2010 et la Déclaration de Brasilia de 2013.

La poursuite d'une approche intégrée des droits fondamentaux est confortée par la position de l'IPEC au sein du département Gouvernance et tripartisme de l'OIT, dans la section des principes et droits fondamentaux au travail.

Les actions en matière de travail des enfants soutiennent aussi entièrement un certain nombre des domaines de première importance de l'OIT, à savoir:

- 1) **Protection des travailleurs contre les formes inacceptables de travail:** le travail des enfants est une forme inacceptable de travail et toutes les mesures prises pour le réduire et l'éliminer contribueront à la réalisation de cet objectif.
- 2) **Travail décent dans l'économie rurale:** le travail décent dans l'économie rurale sera encouragé grâce à la protection des enfants contre le travail dangereux dans l'agriculture et dans les zones rurales, l'accès facilité pour les enfants aux possibilités d'acquisition des compétences agricoles nécessaires et à la promotion de meilleurs moyens de subsistance et du travail décent dans l'économie rurale.
- 3) **Formalisation de l'économie informelle:** le travail ciblé de l'OIT dans ce domaine de première importance favorisera la transition vers la formalisation des lieux de travail en promouvant un meilleur travail et un travail plus productif pour les adultes et les jeunes affectés par le travail des enfants, en facilitant les consultations sur la transition vers la formalité et en soutenant les travailleurs qui veulent exercer leurs droits par l'intermédiaire de syndicats.
- 4) **Des emplois et des formations pour les jeunes:** établir un lien entre le retrait des enfants du travail dangereux – tout en promouvant leur accès aux possibilités d'acquisition des aptitudes nécessaires – et le travail des jeunes au-delà de l'âge minimum constitue la principale approche dans ce domaine de première importance.



Principaux éléments de la stratégie de l'OIT

L'OIT a toujours considéré que le travail des enfants est un problème à facettes multiples qui requiert des solutions combinées. Les *Estimations et tendances mondiales sur le travail des enfants* récemment publiées montrent que le travail des enfants a reculé de plus de 30 pour cent aux cours des douze dernières années. C'est beaucoup en peu de temps.

La stratégie de l'OIT qui, à travers son programme mondial IPEC, soutient les actions régionales, nationales et locales, se compose des principaux éléments suivants.

» Mener des actions fondées sur des statistiques et des données cohérentes et fiables

Mettre au point de nouvelles méthodologies et promouvoir au niveau mondial l'utilisation de méthodes d'estimation statistiquement fiables pour mesurer le recours au travail des enfants et aider les États membres à récolter et à analyser des données constitue un élément fondamental de la stratégie de l'OIT contre le travail des enfants. La stratégie de l'OIT consiste à fournir aux mandants tripartites et à d'autres des statistiques précises, fiables et comparables sur le travail des enfants afin de sensibiliser à ce problème et à le comprendre. Depuis 1998, l'OIT a offert son aide technique ou financière à près de 100 enquêtes nationales sur le travail des enfants dans 67 pays, tout en soutenant le renforcement des capacités nationales à renouveler de telles enquêtes. L'accent sur le renforcement des capacités nationales a permis à un nombre croissant de pays de collecter et d'analyser les données avec peu ou pas d'assistance externe.

Investir dans un avenir sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires pour:

- répondre aux demandes des mandants de statistiques plus nombreuses et désagrégées;
- affiner encore la définition statistique du travail des enfants dans ses relations avec d'autres activités des enfants (comme les tâches ménagères);
- récolter et analyser les statistiques sur le travail des enfants dans les pays industrialisés; et
- examiner en détail les collections actuelles de données afin d'identifier des sous-secteurs et tâches liés au travail des enfants.

» Comprendre les causes économiques et sociales du travail des enfants

Effectuer des études et des évaluations constitue une stratégie essentielle utilisée pour garantir que le soutien technique et les conseils prodigués aux mandants reposent sur des preuves et non sur des hypothèses. Le programme inter-agences de l'OIT, l'UNICEF et la Banque mondiale «Comprendre le travail des enfants» (UCW) a fait progresser l'agenda mondial des recherches sur le travail des enfants grâce à des évaluations des politiques économiques et sociales et d'autres analyses économiques qui ont contribué à définir des initiatives de programmation et des actions politiques. Les projets de l'OIT de lutte contre le travail des enfants ont également produit une multitude de résultats de recherche qui a permis de conforter des politiques et des actions des pays, des partenaires sociaux et des communautés.

Investir dans un avenir sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires pour:

- réaliser des évaluations de la politique au niveau des pays;
- renforcer la capacité des institutions nationales de recherche afin de réaliser des études sur le travail des enfants;
- effectuer des analyses d'impact, des évaluations d'impact, des examens systématiques et des évaluations intersectorielles ou thématiques des interventions en matière de travail des enfants;
- effectuer des études sur les nouveaux aspects du travail des enfants.



Kenya, 2011.

» Renforcer les cadres législatifs et leur application

La stratégie de l'OIT a toujours cherché à aider les pays à modifier ou à améliorer leurs lois sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, à fixer des règles sur les listes de travail dangereux pour les enfants et à élaborer une législation qui interdit les pires formes de travail des enfants et punit ceux qui y ont recours. Des systèmes d'observation et suivi du travail des enfants sont en mesure de soutenir les inspections de travail dans l'économie informelle en mobilisant de nombreux acteurs pertinents – employés d'écoles, travailleurs sociaux, représentants locaux d'organisations d'employeurs et de travailleurs, agents de vulgarisation agricole, leaders communautaires et organes d'application de la loi – afin de travailler ensemble à la prévention et à réduction du travail des enfants.

Investir dans un avenir sans travail des enfants	Des ressources sont nécessaires pour:
	■ soutenir la rédaction/révision de cadres législatifs qui réduisent effectivement le travail des enfants; ■ renforcer les systèmes nationaux d'application de la loi, notamment l'inspection du travail, la police et le système judiciaire, grâce au renforcement des capacités; ■ créer ou étendre des systèmes d'observation et suivi du travail des enfants (à tous les niveaux) en relation avec les systèmes de d'observation formels afin de permettre le suivi effectif et régulier du travail des enfants dans l'économie informelle et dans les zones et secteurs difficiles à atteindre.



Pakistan, 2005.

» Élaborer des plans d'action et des politiques effectifs contre le travail des enfants

Un des éléments stratégiques de l'objectif d'élimination du travail des enfants est de voir les mandants de l'OIT, en collaboration avec d'autres ministères et parties prenantes nationales, élaborer leur plan d'action contre le travail des enfants. L'OIT encourage ses mandants à prendre l'initiative de mettre au point un plan d'action fondé sur des études et des données pertinentes. Au cours de ce processus, les mandants doivent consulter de nombreuses parties qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le travail des enfants et envisager la meilleure manière de démultiplier leur soutien. L'IPEC fournit ses conseils tout au long de ce processus et partage volontiers ses connaissances et son expérience de manière à aider les mandants à choisir le chemin le plus efficace pour aller de l'avant.

Investir dans un avenir sans travail des enfants	Des ressources sont nécessaires pour:
	■ aider les ministères du travail à créer des comités directeurs nationaux réellement tripartites afin de montrer la voie du développement; ■ soutenir le processus d'élaboration du plan national dans de nombreux pays; ■ aider les comités directeurs nationaux à établir des listes de travaux dangereux pour les enfants de moins de 18 ans.

» Intégrer les questions relatives au travail des enfants dans les agendas et politiques de développement plus larges

L'expérience a montré que l'intégration de problèmes spécifiques du travail des enfants dans des politiques et programmes d'autres domaines connexes comme l'éducation, la formation professionnelle ou les programmes de protection sociale est efficace. Dans de nombreux pays, d'autres domaines sociaux bénéficient d'un meilleur financement que le domaine du travail, de sorte que des ressources de ces domaines peuvent être exploitées en faveur de la réduction du travail des enfants.

Investir dans un avenir sans travail des enfants	Des ressources sont nécessaires pour:
	■ aider les autorités nationales et les partenaires sociaux à mieux exploiter les liens stratégiques; ■ documenter les moyens les plus efficaces pour intégrer le travail des enfants dans d'autres domaines politiques; ■ veiller à ce que l'expertise technique de qualité soit disponible pour les mandants nationaux au cours des étapes essentielles de l'élaboration de la politique.

» Renforcer les capacités nationales et locales

Renforcer les capacités nationales afin de mettre en place des systèmes et procédures de déploiement de plans d'action nationaux, d'imposition de la primauté du droit et d'élargissement des capacités des organisations d'employeurs et de travailleurs constitue un élément essentiel de la stratégie générale. Améliorer les capacités nationales à examiner et réformer le cadre législatif, promouvoir un contexte politique porteur et intégrer les questions relatives au travail des enfants dans d'autres domaines de l'agenda comme la politique du marché de l'emploi, notamment l'emploi et la formation professionnelle des jeunes, les relations syndicales, l'éducation, la protection sociale, le développement rural et les politiques relatives à l'économie informelle, la violence à l'encontre des enfants, la protection de l'enfance et d'autres domaines politiques se sont avérés être des moyens efficaces de s'attaquer au travail des enfants.

Investir dans un avenir sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires pour:

- former les membres des comités directeurs nationaux et locaux, et d'autres;
- renforcer les capacités des autorités à répondre aux problèmes de travail des enfants et offrir des services de compensation si nécessaire;
- former les inspecteurs du travail, les agents de vulgarisation agricole, les éducateurs et autres acteurs à la manière de reconnaître le travail des enfants et à intervenir.

» Renforcer le dialogue social et soutenir les partenaires sociaux de «l'économie réelle»

Soutenir les centrales syndicales et les organisations d'employeurs pour qu'elles s'engagent à un dialogue politique tripartite et soutenir la capacité des employeurs et des syndicats d'entreprise et sectoriels à intégrer les questions relatives au travail des enfants dans leurs agendas entrepreneuriaux, d'organisation et de négociation collective, est une partie de la stratégie de lutte contre le travail des enfants. Ce soutien vise à engager les entreprises et les syndicats d'une manière qui reflète leurs rôles et mandats sur le lieu de travail, englobe le travail de conseil auprès des entreprises multinationales et des initiatives sectorielles à acteurs multiples et le soutien pratique et politique aux organisations de travailleurs agricoles et de travailleurs domestiques ainsi que d'autres dans des secteurs où le travail des enfants prévaut. La promotion et le renforcement du dialogue social dans l'économie informelle constituent des éléments cruciaux en faveur de relations de travail reconnues, de lieux de travail plus productifs et d'une meilleure surveillance des droits fondamentaux au travail et autres conditions de travail.

Investir dans un avenir sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires pour:

- faciliter et renforcer les capacités des organisations d'employeurs et de travailleurs à participer à l'élaboration de la politique;
- renforcer leurs capacités en proposant des formations en matière de travail des enfants;
- créer un réseau de représentants des employeurs et des syndicats au conseil de sécurité et de santé au travail afin de sensibiliser l'économie informelle et les petites entreprises rurales;
- intégrer les questions relatives au travail des enfants dans les modèles d'affaires des entreprises et les agendas de négociation collective des organisations de travailleurs.



Bolivie, 2010.

► **Démontrer aux enfants et aux familles que des changements de vie sont envisageables**

Tester des approches novatrices et démontrer l'existence des modèles de prévention, retrait et protection des enfants contre le travail des enfants, leur fournir des alternatives de formation et soutenir les occasions de subsistance de leurs familles a toujours été l'aspect le plus connu des actions de l'OIT contre le travail des enfants. L'OIT cherche à garantir que l'action directe à la place qui lui revient dans l'exécution du projet: en tant que composante d'une approche intégrée à la base et au niveau national, fondée sur la mission des mandants et le rôle de soutien des autres partenaires. L'action directe est de plus grande utilité quand elle montre de bonnes pratiques reproductibles qui sont ensuite généralisées et pérennisées dans les initiatives nationales, en particulier dans les services, et qui peuvent se poursuivre une fois que les projets financés par des donateurs sont terminés. Savoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas est tout aussi important dans cette stratégie.

Investir dans un avenir
sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires pour:

- démontrer l'existence de «modèles des services directs» publics afin d'offrir des services aux enfants particulièrement vulnérables, à leur famille et à leurs communautés;
- mettre au point des «modèles d'action directe» ciblés pour répondre à la situation spécifique des enfants au-delà de l'âge minimum tout en les préservant;
- documenter les modèles afin de permettre leur extension et leur reproduction.



Rwanda, 2007.



République dominicaine, 2009.

► **Développer de partenariats externes complémentaires et stratégiques**

La stratégie appelle à mobiliser des initiatives mondiales¹, à participer à des groupes inter-institutions² et à travailler avec un grand nombre de partenaires³ pour assurer une concentration sur le travail des enfants et l'intégration des politiques et stratégies de lutte contre le travail des enfants dans des cadres nationaux de développement plus larges. Le travail de l'OIT sur le monde de l'entreprise et les droits de l'homme a fortement augmenté à mesure que son programme a travaillé avec des entreprises pour soutenir l'abolition effective du travail des enfants dans les chaînes de production au moyen d'approches holistiques qui font la promotion du travail décent pour les adultes et les jeunes et luttent pour assurer que les enfants ne passent pas d'une chaîne d'approvisionnement à une autre ni vers une autre forme de travail des enfants.

Investir dans un avenir
sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires pour:

- soutenir les capacités de l'OIT à participer et à prendre la tête de programmes de partenariat extérieur pertinents;
- démultiplier les connaissances, les ressources et les intérêts des partenaires extérieurs en vue de renouveler leur investissement dans la lutte contre le travail des enfants;
- explorer de nouvelles méthodes et technologies pour augmenter les effets des connaissances générées par de tels partenariats.

¹ On trouve parmi ces initiatives le Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'éducation pour tous et le Partenariat international sur le travail des enfants et l'agriculture.

² Entre autres, l'Initiative mondiale des Nations Unies contre la traite des êtres humains (UN.GIFT), le Groupe de travail mondial sur la mobilité des enfants, le Comité de direction des Principes de Paris et le Groupe de travail de la protection de l'enfance.

³ La collaboration allait depuis le travail avec des ONG mondiales, des alliances syndicales mobilisant d'anciens enfants travailleurs et plaidant aux niveaux mondial et national (La Marche mondiale), à d'autres agences des Nations Unies (UNICEF, UNESCO, OMS, PNUD et HCDH), des institutions financières internationales (Banque mondiale), des banques régionales de développement (Banque asiatique de développement), des programmes multilatéraux coparrainés (le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)), d'autres organisations multilatérales (la Commission européenne, l'OIM, l'OCDE), des ONG internationales (l'Organisation mondiale du mouvement scout, Anti-Slavery International et la Campagne mondiale pour l'éducation), des groupes de recherche et des groupes artistiques, l'Union interparlementaire (UIP) et des initiatives à acteurs multiples dans la production de vêtements, de cacao et de tabac.

» Promouvoir la discussion, la sensibilisation et mobiliser la société

S'assurer que le travail des enfants est un point de discussion et un problème évoqué sur les forums internationaux et nationaux a été un objectif permanent. Les succès récents au niveau international comprennent l'inclusion du travail des enfants dans les documents finaux du *Sommet des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)* et dans la *résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les droits de l'enfant*, tous deux en 2010. La Journée mondiale contre le travail des enfants est devenue l'occasion régulière la plus importante de la promotion et bénéficie d'un important soutien au-delà de l'OIT, ce qui entraîne une modification de l'orientation vers un réseau international ou un partenariat d'institutions et d'organisations, chacune d'elles promouvant la Journée mondiale et utilisant les ressources et messages essentiels de l'OIT.

Investir dans un avenir sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires pour:

- soutenir la campagne en faveur de la ratification universelle des Conventions nos. 138 et 182;
- renforcer et élargir le programme *La défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias (SCREAM)*;
- soutenir le renouvellement de la campagne *Carton rouge au travail des enfants* et de l'initiative *La musique contre le travail des enfants*;
- assurer le respect annuel de la *Journée mondiale contre le travail des enfants*.

» Opérationnaliser l'approche intégrée du travail décent

L'IPEC continuera à inscrire son assistance technique et ses services de conseil sur le travail des enfants dans l'approche intégrée du travail décent qui reconnaît l'interdépendance de tous les droits fondamentaux au travail. Les liens stratégiques avec la politique et les actions en matière d'exclusion sociale, de protection sociale, d'emploi des jeunes, de moyens de subsistance, d'économie informelle, d'économie rurale, d'éducation, de respect de la loi, de dialogue social et de travail décent seront renforcés. L'approche intégrée sera soutenue à tous les niveaux, notamment les politiques nationales et sectorielles, par le biais d'une promotion accrue d'approches intégrées axées sur des domaines visant à créer des zones libres du travail des enfants.

Investir dans un avenir sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires pour:

- soutenir des programmes au niveau des pays ou des communautés qui réunissent divers aspects du travail décent dans un programme holistique intégré qui aborde les causes premières de l'existence du travail des enfants tout en offrant des possibilités croissantes de travail décent.



Brésil, 2012.

Domaines d'attention prioritaires

Si elle veut conserver sa position de leader mondial dans la lutte contre le travail des enfants, l'OIT doit continuer à s'appuyer sur ses connaissances et son expérience, tout en s'adaptant aux nouveaux défis et aux nouvelles réalités. Les informations provenant des dernières *Estimations mondiales sur le travail des enfants* mettent en lumière deux leçons. D'abord, le mouvement pour l'élimination du travail des enfants est sur la bonne voie. Puis, il faut en faire encore plus pour soutenir et accélérer sa diminution. L'OIT doit redoubler d'efforts de mobilisation des ressources et, en même temps, exploiter et soutenir la volonté politique accrue d'éliminer le travail des enfants aux niveaux international, sous-régional, national, sectoriel et communautaire, ainsi que reconnaître la primauté des politiques décidées au niveau national, ce qui est essentiel pour assurer une appropriation nationale de la lutte contre le travail des enfants.

Lorsqu'il regarde vers l'avenir, l'IPEC cherche à renforcer son travail dans les domaines prioritaires suivants.

» **Démultiplier l'impact des programmes de protection sociale**

L'on reconnaît de plus en plus l'importance de la protection sociale comme stratégie et sauvegarde importante contre le travail des enfants, notamment en période de crise. Le Plan d'action mondial de l'OIT sur l'élimination du travail des enfants contenait une idée-force sur l'importance de promouvoir des politiques publiques pour lutter contre le travail des enfants, dont la protection sociale. En 2013, l'IPEC a publié son premier Rapport mondial sur le travail des enfants, qui avait une orientation thématique sur la protection sociale, et continue à analyser de quelle manière les préoccupations relatives au travail des enfants peuvent être efficacement intégrées dans les systèmes de sécurité sociale, grâce à la recherche et à la pratique.

Investir dans un avenir sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires pour:

- mener de nouvelles recherches destinées à examiner quels programmes et systèmes ont le plus d'impact positif et quelles mesures prises ont ciblé les populations d'enfants travailleurs;
- estimer le coût de l'élargissement des systèmes et programmes aux populations vulnérables au travail des enfants et d'autres questions de même nature;
- élaborer des méthodologies et des directives sur la manière de cibler le travail des enfants dans les programmes de protection sociale.

» **Poursuivre l'éducation en tant qu'alternative la plus appropriée au travail des enfants**

Les enfants travailleurs font face à des degrés divers de désavantages dans l'accès à l'éducation. Certains n'y ont pas accès, alors que d'autres se battent pour combiner travail et école, ce qui entraîne souvent un abandon total ou de piètres résultats scolaires. Le travail des enfants affecte la scolarisation, l'assiduité scolaire, le redoublement et les taux d'alphabétisation. L'IPEC continue à renforcer la sensibilisation aux liens existants entre le travail des enfants et l'éducation de qualité pour tous, à promouvoir l'intégration des questions relatives au travail des enfants dans les plans et politiques du secteur éducatif et à renforcer sa collaboration avec ses partenaires.

Investir dans un avenir sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires pour:

- élargir les efforts pour atteindre les enfants non scolarisés;
- continuer à soutenir les interventions qui apportent des opportunités éducatives aux enfants dans le travail des enfants ou en situation de risque, ainsi que l'éducation non formelle;
- améliorer la capacité de fournir une formation professionnelle et des compétences aux adolescents non scolarisés, avec des liens avec le marché du travail;
- soutenir les améliorations de la formation, les qualifications et les conditions de travail des enseignants.



Mali, 2010.



Cuba, 2000.

» Soutenir les familles par de meilleures conditions de vie

L'IPEC insiste qu'une meilleure génération de revenus et des possibilités d'emploi décent et de protection sociale dans les communautés sont un élément essentiel d'une approche intégrée visant à éliminer le travail des enfants. Ceci implique de soutenir une meilleure productivité, l'accès au crédit, le soutien aux organisations communautaires et coopératives, ainsi qu'aux micro-entreprises, et des activités génératrices de revenus. Ces efforts sont déployés en coopération étroite avec le Programme de l'OIT pour l'emploi des jeunes, afin de garantir que les jeunes qui ont atteint l'âge légal d'admission à l'emploi ont la possibilité d'obtenir un emploi de qualité et sûr.

Investir dans un avenir sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires pour:

- mener des analyses des chaînes de production dans les communautés et les zones les plus vulnérables au travail des enfants;
- aider les syndicats et les organisations d'employeurs à organiser ces populations vulnérables;
- essayer des activités et des programmes innovants de génération de revenus en vue de leur reproduction élargie.



Inde, 2009.

» Actions visant à répondre aux besoins des enfants vulnérables et difficiles à atteindre

Les enfants déscolarisés, apatrides, non enregistrés, indigènes, astreints au travail des enfants à des endroits isolés, ceux appartenant à des populations subissant une exclusion sociale extrême et les enfants victimes des pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux constituent à peine quelques-unes des catégories qui composent ce groupe. Ces formes de travail sont souvent de nature criminelle et, par conséquent, sont cachés à la vue du public. Les enfants engagés dans ces activités doivent être protégés et éviter de redevenir victimes de formes semblables ou autres abus, et doivent être considérés et traités comme des victimes et soutenus au moyen de systèmes de réhabilitation appropriés.

Investir dans un avenir sans travail des enfants

Des ressources dans le domaine de migration et travail des enfants sont nécessaires pour:

- soutenir les gouvernements afin de s'assurer que leurs politiques et plans d'action nationaux apportent aux enfants migrants de meilleures protections contre le travail des enfants;
- créer davantage d'opportunités socio-économiques viables dans les zones traditionnelles «d'origine»;
- intégrer systématiquement la migration dans les enquêtes et les recherches quantitatives sur le travail des enfants.

Des ressources dans le domaine du travail domestique des enfants sont nécessaires pour:

- lancer des recherches et collecter et analyser les données sur le travail domestique des enfants, afin d'améliorer les fondements des décisions politiques;
- soutenir les organisations de travailleurs domestiques afin qu'elles intègrent les questions relatives au travail des enfants dans leurs stratégies et campagnes de syndicalisation;
- élaborer et tester des modèles d'intervention afin d'améliorer les stratégies de prévention, retrait, réadaptation et protection.

Des ressources dans le domaine de la sécurité au travail des jeunes (de 15 à 18 ans) sont nécessaires pour:

- mener des recherches actives et des programmes pilotes ciblant effectivement la situation professionnelle des enfants au-dessus de l'âge minimum d'admission à l'emploi, mais âgés de moins de 18 ans;
- viser ce groupe afin de réduire le niveau de travail dangereux, tout en répondant à ses besoins d'apprentissage et de développement des compétences.

► **Cibler les actions visant l'abolition des pires formes de travail des enfants dans les travaux dangereux, notamment dans l'agriculture**

Les conventions nos. 138 et 182 exigent l'élaboration, puis le réexamen périodique d'une liste applicable des formes de travail dangereux interdites aux enfants âgés de moins de 18 ans. Après consultation tripartite et avec le soutien technique de l'IPEC, beaucoup de gouvernements agissent dans ce domaine. La liste constitue le centre des cadres légaux d'interdiction des pires formes de travail des enfants.

Investir dans un avenir sans travail des enfants

Des ressources dans le domaine du travail des enfants dans l'agriculture sont nécessaires pour:

- maintenir et accroître le rythme atteint dans le cadre du Partenariat pour l'agriculture, qui organise la collaboration entre l'OIT, la FAO, le FIDA, la CGIAR et l'IUF. Il faut d'urgence des financements pour assurer que l'OIT peut servir de secrétariat à ce partenariat;
- mener des recherches et des collectes de données sous-sectorielles spécifiques;
- piloter des actions destinées à lutter contre le travail des enfants dans les zones rurales souvent informelles et difficiles à atteindre.



Mali, 2010.

► **Cibler des actions pour répondre aux besoins des enfants soldats et des enfants victimes de conflits**

L'utilisation d'enfants dans des conflits armés représente une violation grave des droits de l'homme. La convention no. 182 de l'OIT définit le recrutement forcé ou obligatoire des enfants dans les conflits armés comme l'une des pires formes de travail des enfants. Le Protocole facultatif à la Convention sur les droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés interdit tout recrutement d'enfants âgés de moins de 18 ans par des forces et groupes armés. Les enfants victimes de conflits sont parmi les plus difficiles à atteindre, les moins visibles et ceux qui subissent des atrocités extrêmes. Le travail de l'IPEC sur les enfants soldats et les enfants victimes de conflits et sur leur réhabilitation et réintégration cible non seulement les enfants combattants, mais aussi beaucoup d'autres, dont des filles, utilisés dans des activités connexes, dont l'extraction de minerais dans les zones de conflit. La dimension du travail et la contribution des mandats de l'OIT est d'une extrême importance dans leur réhabilitation et leur réintégration économique.

Investir dans un avenir sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires d'urgence pour:

- permettre de continuer à fournir des conseils techniques aux organismes inter-institutions sur la réintégration des enfants victimes de conflits;
- apporter des services de réintégration aux enfants au niveau national.



République démocratique du Congo, 2008.

» Entreprises et droits de l'homme

L'IPEC et le Pacte mondial ont créé un forum orienté sur les entreprises à acteurs multiples, la Plateforme sur le travail des enfants, en vue d'un échange franc d'expériences au sujet de ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas pour lutter contre le travail des enfants dans les chaînes de production. Cette Plateforme identifie les obstacles pour que les entreprises mettent en œuvre les principes de l'OIT et du Pacte mondial en matière de travail des enfants et conseille les entreprises sur les manières pratiques de les surmonter. Elle fournit des formations sur mesure et spécifiques au secteur sur des questions comme l'observation et suivi du travail des enfants et la vérification de l'âge, et cherche à catalyser l'action collective. La Plateforme est un sous-groupe du Groupe de travail du Pacte mondial des Nations Unies sur les droits de l'homme et le travail, co-présidé par l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et la Confédération syndicale internationale (CSI). L'IPEC en assure le secrétariat.

Investir dans un avenir
sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires pour:

- soutenir la Plateforme sur le travail des enfants, afin de permettre à l'IPEC d'en assurer le secrétariat;
- commander des recherches et des programmes pilotes centrés sur les entreprises.

» Répondre aux mécanismes de contrôle de l'OIT

L'OIT est requise d'aider les pays à assumer leurs obligations de membres de l'Organisation dans le cadre des mécanismes de contrôle de l'OIT. La Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations relève des domaines de préoccupation demandant l'assistance du Bureau. Grâce à ses efforts de mobilisation de ressources, l'IPEC cherche à aider les pays à agir pour combler les lacunes législatives et d'application de la loi.

Investir dans un avenir
sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires d'urgence pour:

- soutenir les mandants de l'OIT dans le Myanmar et en Ouzbékistan, afin que ceux-ci respectent les exigences des conventions nos 138 et 182, ainsi que les autres conventions fondamentales, notamment en réponse aux procédures particulières de contrôle.



Pakistan, 2005.



Kenya, 2011.

► Nouvelle stratégie Objectif Afrique

Avec un enfant sur cinq âgé de 5-17 ans astreint au travail des enfants dans cette région, il faut d'urgence consolider, améliorer et élargir l'appui de l'OIT aux mandants et aux partenaires nationaux. Une attention particulière doit être accordée à des questions cruciales telles que l'appropriation nationale tripartite, la capacité institutionnelle et technique, l'intégration effective des questions relatives au travail des enfants dans les programmes et budgets des ministères concernés, et la mobilisation sociale efficace.

Investir dans un avenir sans travail des enfants

Des ressources sont nécessaires d'urgence pour:

- fournir un soutien technique à l'élaboration de plans d'action nationaux et à l'intégration des questions relatives au travail des enfants dans les programmes de développement pertinents;
- renforcer les interventions politiques et mettre en place ou étendre les systèmes d'intervention directe, pour assurer un plus grand impact et la viabilité;
- faciliter et soutenir l'appropriation nationale, l'engagement et la capacité institutionnelle, y compris avec les partenaires sociaux;
- renforcer les partenariats et les réseaux stratégiques pour créer un mouvement de lutte contre le travail des enfants ayant une masse critique;
- soutenir les mandants tripartites dans la mobilisation de ressources destinées à accélérer l'action.



Ghana, 2010.



Inde, 2010.

Copyright @ Organisation internationale du Travail - Octobre 2013
Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
BIT - 4 route des Morillons CH-1211 Genève 22 - Suisse
www.ilo.org/ipec - www.ilo.org/childlabour - e-mail: ipec@ilo.org